

**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 ET  
LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice administrative et greffière, que le Conseil municipal de la Ville de Charlemagne adoptera les prévisions budgétaires de l'année 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026 lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le mardi 19 décembre 2023 à 17h00, à la salle du conseil située au 84, rue du Sacré-Cœur à Charlemagne.

Au cours de cette assemblée, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets ci-dessous mentionnés:

- Présentation et adoption du budget pour l'exercice financier 2024;
- Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026;

Donné à Charlemagne  
ce 5 décembre 2023



Virginie Riopelle  
Directrice administrative et greffière

---

**CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE**

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 5 décembre 2023, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 5 décembre 2023.



Virginie Riopelle  
Directrice administrative et greffière